



CD 2/I-2017

DONAUKOMMISSION  
ДУНАЙСКАЯ КОМИССИЯ  
COMMISSION DU DANUBE

Budapest, le 13 janvier 2017  
IM/Ge/Ha

Aux Représentants des pays membres de  
la Commission du Danube et à leurs Suppléants

Objet : Interruption de la navigation sur les secteurs slovaque, hongrois et roumain du Danube

Annexes : 3

Madame la Représentante,  
Monsieur le Représentant,

J'ai l'honneur de vous informer au sujet du fait que pour tous les types de bateaux à l'exception des brise-glaces et des bateaux utilisées par les autorités compétentes à des fins de sauvetage et dans des circonstances extraordinaires, la navigation est interrompue suite à l'apparition de glaces et du charriage avec des températures extrêmement basses jusqu'à l'apparition de conditions pour une navigation sûre

conformément à l'Avis aux navigateurs N° 04/2017 des autorités compétentes de la Slovaquie (*Annexe 1*)

**sur le secteur de Danube en Slovaquie (du km 1859 du Danube  
au km 1792 du Danube) à partir du 11 janvier 2017 à 18 h 00**

conformément à l'Avis aux navigateurs N° 02/Du/2017 des autorités compétentes de la Hongrie (*Annexe 2*)

**sur le secteur de Danube en Hongrie (du km 1792 du Danube  
au km 1433 du Danube) à partir du 10 janvier 2017 à 16 h 00**

conformément à l'Avis aux navigateurs N° 7/10.01.2017 des autorités compétentes de la Roumanie (*Annexe 3*)

**sur le secteur de Danube en Roumanie (du km 1075 du Danube  
au km 175 du Danube) à partir du 10 janvier 2017 à 12 h 00.**

Les conducteurs de bateau sont instruits de mettre leurs bateaux dans des ports-abris et des ports-hivernages.

Il sera possible de recevoir des informations relatives à la cessation de l'interruption de la navigation chez les autorités compétentes locales.

Je vous prie de transmettre **d'urgence** ces informations aux autorités compétentes de votre pays.

Veillez agréer l'expression de ma haute considération.



Petar MARGIĆ

Directeur général du Secrétariat

